

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

Baie de la Moselle
6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

N° 8319/DENV/SICIED

Nouméa, le 11 MAI 2015

Le Chef de service

à

Directeur de la SARL GNFA Pacific
BP 933
98845 Nouméa cedex

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) – renouvellement de demande d'autorisation temporaire d'exploiter un chantier de dépollution d'autobus

Référence : demande formulée le 17 avril 2015

Pièces jointes : un projet d'arrêté et ses prescriptions techniques

Monsieur le directeur,

Veuillez trouver ci-joint le projet d'arrêté n°1230-2015/ARR/DENV du modifiant l'arrêté n°1952-2014/ARR/DENV du 18 août 2014 renouvelant l'autorisation d'exploiter une installation temporaire de chantier-école de dépollution des autobus hors-d'usage, par la SARL GNFA PACIFIC, sis lot 599 de la zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa.

Conformément à l'article 413-21 du code de l'environnement de la province Sud, vous disposez **d'un délai de 15 (quinze) jours** pour présenter vos observations par écrit.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le chef de service des installations classées,
des impacts environnementaux et des déchets**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction de l'Environnement
Baie de la Moselle
6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

*Bureau des installations classées pour la protection
de l'environnement*

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

(à retourner dûment complété à la direction nommée ci-dessus)

Je soussigné(e), monsieur/madame _____,

en qualité de _____,

accuse réception du projet d'arrêté n°1230-2015/ARR/DENV, datée du _____, modifiant l'arrêté n°1952-2014/ARR/DENV du 18 août 2015 renouvelant l'autorisation d'exploiter une installation temporaire de chantier-école de dépollution d'autobus hors-d'usage, par la SARL GNFA PACIFIC, sis lot 599 de la zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa,

en date du _____.

Je déclare être informé(e) de la faculté de saisir le Tribunal administratif dans un délai de trois mois à compter de ce jour pour former un recours contre cette décision.

Signature